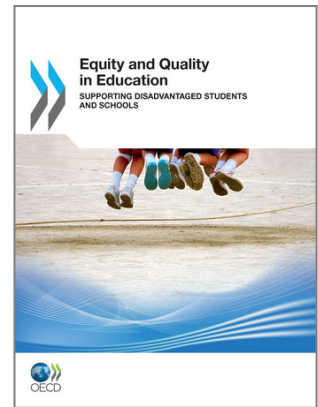


OECD *Multilingual Summaries*

Equity and Quality in Education. Supporting Disadvantaged Students and Schools

Summary in French



Accédez au texte intégral:
10.1787/9789264130852-en

Équité et qualité dans l'éducation. Comment soutenir les élèves et les établissements défavorisés

Résumé en français

Réduire l'échec scolaire est payant pour la société et les individus. Elle peut également contribuer à la croissance économique et au développement social. En effet, les systèmes éducatifs les plus performants parmi les pays de l'OCDE sont ceux qui conjuguent qualité et équité. L'équité en matière d'éducation implique que les circonstances personnelles ou sociales telles que le genre, l'origine ethnique ou le milieu familial ne sont en aucun cas des obstacles à la réalisation du potentiel éducatif (équité) de chaque individu et à ce qu'ils atteignent un niveau de compétences minimales de base (inclusion). Dans ces systèmes éducatifs, une très grande majorité d'élèves ont la possibilité d'acquérir des compétences élevées, indépendamment de leurs circonstances personnelles et socio-économiques.

Les pays de l'OCDE sont confrontés au problème de l'échec scolaire et du décrochage

Dans les pays de l'OCDE, près d'un élève sur cinq n'atteint pas le niveau de compétences minimales de base indispensable pour fonctionner dans la société d'aujourd'hui (ce qui dénote un manque d'inclusion). La probabilité que les élèves issus de milieux socio-économiques modestes soient peu performants est deux fois plus forte, ce qui signifie que les circonstances personnelles ou sociales sont des obstacles à la réalisation de leur potentiel éducatif (ce qui dénote un manque d'équité). Le manque d'inclusion et d'équité peut aboutir à l'échec scolaire, dont le décrochage est la manifestation la plus visible. Environ 20% de jeunes adultes décrochent du système scolaire sans avoir terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Il est rentable d'améliorer l'équité et de réduire l'échec scolaire

Les coûts économiques et sociaux de l'échec scolaire et du décrochage sont élevés. En revanche, l'achèvement réussi de l'enseignement secondaire permet aux individus d'améliorer leurs perspectives d'emploi et de mener une vie saine, et se traduit également par plus d'investissements publics grâce à une hausse de l'impôt. L'amélioration des qualifications des individus contribue à l'émergence de sociétés plus démocratiques et d'économies plus durables, tout en réduisant leur dépendance à l'égard des structures d'aide publique et leur exposition aux récessions. Les sociétés dont la population est qualifiée sont mieux préparées à affronter la crise actuelle et les futures crises potentielles. Investir dans l'enseignement pré-primaire, primaire et secondaire pour tous, et en particulier pour les enfants issus de milieux défavorisés, est une mesure équitable et en même temps économiquement rentable.

Politiques d'investissement dès la petite enfance et tout au long de l'enseignement secondaire supérieur

Sur le chemin de la reprise économique, l'éducation est devenue un élément central des stratégies de croissance des pays de l'OCDE. Pour être efficaces à long terme, les progrès en matière d'éducation doivent permettre à tous les élèves d'avoir accès à une éducation de qualité dès la petite enfance, de rester dans le système au moins jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire supérieur et d'obtenir les compétences et le savoir indispensables pour une intégration réussie sur le marché du travail et social.

L'une des stratégies éducatives les plus efficaces pour les gouvernements consiste à investir dès la petite enfance et jusqu'au deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les politiques qui ont pour objet de s'assurer que tous les élèves atteignent au moins un niveau minimal de compétences à la fin de l'enseignement secondaire sont essentielles pour l'avancement des individus et le progrès social, et les bénéfices de ces investissements l'emportent sur les coûts. Les gouvernements peuvent prévenir l'échec scolaire et réduire le décrochage en recourant à deux approches parallèles : cibler les établissements défavorisés peu performants et éliminer les pratiques de niveau systémique qui nuisent à l'équité. Cependant, afin de permettre aux élèves de réussir, les politiques en matière d'éducation doivent être alignées sur d'autres politiques gouvernementales telles que le logement ou les prestations sociales.

Rompre avec les politiques systémiques qui nuisent à la performance des établissements et des élèves

La manière dont les systèmes éducatifs sont conçus peut accentuer les inégalités et avoir un impact négatif sur la motivation et l'investissement des élèves dans leur scolarité, les conduisant parfois au décrochage scolaire. À l'échelle

des systèmes éducatifs, l'élimination des obstacles à l'équité est souhaitable pour le bien des élèves défavorisés et ne compromet nullement la progression de leurs camarades. Cinq mesures peuvent contribuer à prévenir l'échec scolaire et faciliter l'achèvement des études secondaires de deuxième cycle :

1. Éliminer le redoublement

Le redoublement est une pratique non seulement coûteuse, mais également inefficace pour améliorer les résultats scolaires. Il existe des stratégies alternatives, consistant notamment à prévenir le redoublement en palliant les lacunes à mesure qu'elles sont identifiées durant l'année scolaire ; à privilégier le passage automatique au niveau supérieur ou à limiter le redoublement aux matières ou modules dans lequel (le)s l'élève a échoué, en lui assurant parallèlement un soutien personnalisé ; et enfin à sensibiliser les parties prenantes, traditionnellement acquises au redoublement, aux implications négatives de cette pratique. Pour appuyer ces stratégies, des politiques complémentaires doivent permettre aux établissements et aux enseignants de renforcer leurs capacités à répondre aux besoins d'apprentissage des élèves, en leur apportant dès que nécessaire un soutien régulier. Réduire la fréquence des redoublements suppose également d'informer les acteurs de l'éducation et la société au sens large des coûts de cette pratique et de son impact négatif sur les élèves ; de définir des objectifs ; et de proposer aux établissements des mesures incitatives adéquates.

2. Reporter l'orientation et la sélection des élèves au deuxième cycle du secondaire

La sélection précoce a un impact négatif sur les élèves assignés aux filières de second ordre et aggrave les inégalités, sans pour autant améliorer la performance moyenne. Cette pratique devrait donc être reportée au deuxième cycle de l'enseignement secondaire en privilégiant auparavant les cursus d'enseignement général. Dans les contextes où ce changement s'annonce difficile, la suppression des filières ou classes de second ordre permet d'atténuer les effets négatifs de l'orientation et de la sélection précoces. Limiter le nombre de matières ou la durée des cours dispensés par classes de niveau, faciliter les changements de filière ou de classe et veiller à la qualité de l'enseignement dispensé dans les différentes filières sont autant de moyens de minimiser l'impact négatif de l'orientation précoce, de la répartition en classes homogènes et de la formation de groupes de niveau.

3. Encadrer les choix d'établissement de façon à prévenir la ségrégation et l'aggravation des inégalités

Laisser les parents entièrement libres de choisir l'établissement dans lequel ils souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) risque d'entraîner une ségrégation des élèves par niveau d'aptitude et/ou origine socio-économique, donc d'aggraver les inégalités au sein des systèmes éducatifs. Les dispositifs de choix d'établissement peuvent être conçus et gérés de manière à trouver un juste équilibre, en offrant aux parents un choix d'établissements tout en limitant l'impact négatif de ce choix sur l'équité. Il existe différentes options ; la mise en place de programmes de choix encadré permet de concilier liberté de choix des parents et répartition plus homogène des élèves. Par ailleurs, différentes stratégies permettent d'assurer cette répartition homogène : mesures incitant les établissements les plus performants à accueillir des élèves défavorisés ; dispositifs de choix d'établissement assortis de chèques-études ou de crédits d'impôt. Les politiques doivent également aider les familles défavorisées à obtenir des informations sur les établissements pour pouvoir prendre une décision éclairée.

4. Adapter les stratégies de financement aux besoins des élèves et des établissements scolaires

Le montant et l'affectation des ressources disponibles déterminent les opportunités d'apprentissage des élèves. Pour assurer l'équité et la qualité au sein des systèmes éducatifs, les stratégies de financement doivent : garantir l'accès à des structures d'éducation et d'accueil de la petite enfance de qualité, en particulier pour les familles défavorisées ; et intégrer des modes de calcul reflétant le fait que le coût d'instruction des élèves défavorisés peut être plus élevé (à l'aide de formules pondérées, notamment). Il convient par ailleurs de concilier décentralisation/autonomisation locale et gestion transparente des ressources, pour s'assurer que celles-ci sont allouées aux établissements et aux élèves qui en ont le plus besoin.

5. Garantir l'équivalence des filières dans le secondaire de deuxième cycle pour éviter le décrochage

L'enseignement secondaire de deuxième cycle est un niveau stratégique pour les individus et les sociétés ; or, entre 10 et 30 % des inscrits ne parviennent pas à achever ce cycle d'études. Améliorer la qualité et la structure de l'enseignement secondaire de deuxième cycle permet de garantir son adéquation aux attentes des élèves et d'inciter ces derniers à persévérer. Il existe à cet effet différentes stratégies : veiller à ce que les options générales et professionnelles soient de valeur équivalente en améliorant la qualité de l'enseignement et de la formation professionnels, en facilitant le passage de l'enseignement général à l'enseignement professionnel et en éliminant les impasses ; mieux informer et mieux conseiller les élèves et prendre des mesures ciblées pour éviter le décrochage – consistant par exemple à mettre en place des cycles d'études débouchant sur une qualification de l'enseignement secondaire de deuxième cycle ou à inciter les élèves à poursuivre leurs études jusqu'à la fin du secondaire.

Aider les établissements scolaires et les élèves défavorisés à améliorer leurs performances

Plus les établissements accueillent une forte proportion d'élèves défavorisés, et plus ils sont susceptibles de rencontrer des problèmes pouvant nuire aux performances des élèves, ce qui affecte les systèmes éducatifs dans leur ensemble. Les établissements défavorisés peu performants manquent souvent de capacités ou de soutien interne(s) pour améliorer leurs performances ; en effet, les chefs d'établissements, les enseignants, l'école, la classe et les environnements extrascolaires concourent rarement à offrir une expérience d'apprentissage enrichissante aux plus défavorisés. Cinq mesures ont apporté la preuve de leur efficacité pour améliorer les performances des établissements défavorisés :

1. Renforcer et soutenir la direction des établissements

Les équipes de direction doivent être à l'origine de la transformation des établissements défavorisés peu performants ; toutefois, il n'est pas rare que le choix, la préparation ou le soutien des chefs d'établissements soit insuffisant(e) pour leur permettre de jouer un tel rôle dans ce type de contexte. Pour renforcer leurs capacités, les programmes de formation initiale devraient doter les chefs d'établissements de l'expertise générale et du savoir spécialisé nécessaires pour faire face aux défis inhérents aux établissements défavorisés. Une formation individualisée, des conseils et des réseaux peuvent être développés pour appuyer l'action des chefs d'établissements en faveur d'un changement durable. De plus, pour attirer et retenir des dirigeants compétents dans ces établissements, il est essentiel de leur assurer des conditions de travail satisfaisantes ainsi que le soutien du système et de leur proposer des incitations concrètes.

Au besoin, un soutien axé sur la restructuration des établissements doit être apporté. Selon le contexte, il est parfois nécessaire de scinder, fusionner ou fermer certains établissements défavorisés peu performants.

2. Promouvoir un climat et un environnement scolaires propices à l'apprentissage

Dans les établissements défavorisés peu performants, l'environnement est souvent peu propice à l'apprentissage. Les mesures axées sur ce type d'établissements devraient en particulier : privilégier l'instauration de relations positives entre enseignants et élèves et entre camarades de classe ; encourager l'utilisation de données et de systèmes d'information permettant de diagnostiquer les problèmes en identifiant les élèves en difficulté et les facteurs qui perturbent l'apprentissage ; apporter aux élèves les conseils nécessaires et leur proposer un tuteur qui les soutiendra et les aidera à poursuivre leurs études. Par ailleurs, un réaménagement du temps d'apprentissage (portant notamment sur la durée d'enseignement hebdomadaire ou annuelle) ou une réorganisation des effectifs peut s'avérer bénéfique pour ces établissements. Dans certains cas, réduire la taille des classes et des établissements peut en effet permettre de renforcer les interactions entre enseignants et élèves et entre camarades de classe et d'améliorer l'efficacité des méthodes d'apprentissage.

3. Attirer, soutenir et retenir des enseignants compétents

La qualité de l'enseignement a un impact majeur sur les performances des élèves ; or là encore, les établissements défavorisés ne sont pas les mieux lotis. Il faut améliorer la qualité du corps enseignant dans ces établissements en : dispensant une formation spécialisée permettant de doter les enseignants des compétences et connaissances nécessaires pour exercer avec des élèves défavorisés ; en proposant aux enseignants débutants des programmes de tutorat ; en leur offrant des conditions de travail aptes à améliorer leur efficacité et à les fidéliser ; et en leur offrant des incitations financières et des perspectives de carrière intéressantes pour attirer les enseignants compétents dans ces établissements et les convaincre d'y rester.

4. Mettre en place des stratégies d'apprentissage efficaces

Les attentes en termes de résultats scolaires sont souvent moins élevées lorsqu'il s'agit d'établissements ou d'élèves défavorisés ; des données probantes indiquent pourtant que certaines pratiques pédagogiques peuvent aider les élèves peu performants. Pour améliorer l'apprentissage en classe, il faut veiller à ce que les établissements défavorisés parviennent à un juste équilibre entre l'instruction axée sur l'élève et les programmes et pratiques d'évaluation suivis dans les autres établissements. Les établissements et les enseignants devraient utiliser des outils de diagnostic et des évaluations formatives et sommatives pour suivre les progrès des élèves et s'assurer que ceux-ci acquièrent une maîtrise et une connaissance suffisantes des différentes matières. Les programmes scolaires adoptés par ces établissements doivent promouvoir une culture axée sur des exigences élevées et la réussite scolaire.

5. Nouer des liens avec les parents et les communautés : une priorité

Les parents défavorisés sont généralement moins impliqués dans la scolarité de leurs enfants, pour différentes raisons économiques et sociales. Les politiques doivent veiller à ce que les établissements défavorisés s'efforcent en priorité de nouer des liens avec les parents et les communautés et d'améliorent leurs stratégies de communication de façon à renforcer leurs propres efforts par le soutien des parents. Certaines stratégies ont fait leurs preuves, comme celles consistant à nouer le dialogue avec les parents les moins impliqués ou à proposer à certains membres de la communauté d'apporter un soutien pédagogique aux élèves en difficulté. Établir des liens avec les entreprises locales et les acteurs de la vie sociale peut également contribuer à améliorer l'environnement pédagogique des établissements défavorisés et de leurs élèves.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE
2 rue André-Pascal, 75116
Paris, France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights



Retrouvez le texte complet sur OECD iLibrary !

OECD (2012), *Equity and Quality in Education. Supporting Disadvantaged Students and Schools*, OECD Publishing.

doi: 10.1787/9789264130852-en